



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 116

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Monique Iborra, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Monique Iborra. Ma question s'adresse au Premier ministre. Avant de la poser, je constate que nous avons demandé au Gouvernement d'ouvrir une information judiciaire sur les comptes de l'UIMM, et que vous n'avez pas daigné, monsieur le ministre du travail, nous répondre. (*" Très juste ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Monsieur le Premier ministre, alors que vous organisez sur les quartiers des réunions dont personne ne voit réellement l'utilité et qui sont très peu fréquentées, et alors que rien n'a été fait depuis les désordres de 2005 malgré les promesses, un récent rapport vient d'être publié par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles concernant notamment l'emploi dans les quartiers dits " politique de la ville ". Selon ce rapport, la situation de ces quartiers ne s'est en rien améliorée, la baisse du chômage supposée sur le plan national, qui demande à être confirmée par l'INSEE dans les prochains jours (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), ne profite pas à ces jeunes des cités. Au contraire, toujours d'après ce rapport, on constate le creusement de l'écart entre les quartiers classés " zones urbaines sensibles " et les autres quartiers des agglomérations auxquelles ils appartiennent.

Les associations qui y assurent un service d'utilité publique sont de moins en moins financées par l'État. Dans ces zones, parmi les actifs de quinze à vingt-quatre ans, 45 % des hommes et 38 % des femmes sont au chômage ; les emplois aidés se raréfient, les emplois adultes-relais que nous avons mis en place et qui sont financés par l'État ne sont plus attribués que de façon parcimonieuse.

Enfin, les zones franches urbaines n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'évaluation sérieuse, alors que les exonérations fiscales et sociales des entreprises implantées dans ces quartiers représentent, pour l'année 2006, 530 millions d'euros !

M. Guy Teissier. La question !

M. le président. Je vous prie de poser votre question, madame Iborra.

Mme Monique Iborra. J'y viens, monsieur le président.

L'ancienne majorité n'ayant rien fait hier pour ces quartiers (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), que comptez-vous faire aujourd'hui, concrètement, pour améliorer notamment la situation de l'emploi dans ces mêmes quartiers ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville.

Mme Fadela Amara, *secrétaire d'État chargée de la politique de la ville*. Madame Iborra, d'abord je voudrais vous dire que des concertations qui impliquent des citoyens, ce n'est jamais accessoire. Au grand jamais. Et cela, au nom de la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. François Hollande. Même s'il n'y a personne ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Votre question est importante puisqu'elle concerne l'emploi des jeunes. Vous le savez tous, mesdames, messieurs les députés, vous qui êtes des élus de terrain, ...

M. Jean Glavany. Oui !

M. François Hollande. De gauche !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. ...la question de l'emploi des jeunes est un gros problème, malgré l'embellie...

M. Maxime Gremetz. Embellie ? N'exagérons rien !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. ...que Mme la ministre a rappelée tout à l'heure. Effectivement, le taux de chômage dans les quartiers prioritaires est deux fois plus élevé qu'au niveau national : 22 % contre 9 %. Il atteint 40 % chez les jeunes, là encore deux fois plus que la moyenne. Dans les zones urbaines sensibles, 150 000 jeunes de moins de vingt-six ans sont éloignés du marché du travail.

M. Frédéric Cuvillier. Quel bilan !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Entre 2000 et 2006, on constate une baisse de 10 % du chômage dans les quartiers comme au niveau national, notamment grâce aux contrats aidés du plan de cohésion sociale, plan mis en place par M. Borloo, à qui je tiens moi aussi à rendre hommage. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. François Hollande. Ben voyons !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Mais il existe toujours un différentiel entre les quartiers et le reste du territoire national. Vous avez eu raison d'insister sur les contrats aidés, madame Iborra. Du reste, je tiens à vous préciser que, dans l'élaboration du plan " Respect et égalité des chances " qu'a voulu le Président de la République dans le droit-fil de sa détermination à vouloir changer la situation dans les banlieues, mais aussi le Premier ministre ici présent et tout le Gouvernement, il est prévu que les contrats aidés puissent être créés là où on en a le plus besoin. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Mais si les contrats aidés sont utiles, on constate tout de même un déficit de recrutement dans le secteur privé dans les quartiers.

M. Frédéric Cuvillier. Les contrats aidés sont supprimés !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Actuellement, madame Iborra, une grande concertation nationale est menée pour construire le plan " Respect et égalité des chances ". Tous les élus sont invités à y participer. Nombre d'entre vous, y compris à gauche, participent déjà à l'élaboration de ce plan pour la banlieue, et j'en suis heureuse ! (*Exclamations sur de nombreux bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. François Hollande. Il n'y a pas de quoi !

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. La question de l'emploi et du développement économique est l'un des trois thèmes qui ont été retenus par le Président de la République. Je vous rappelle les deux autres : la réussite éducative, qui est très importante pour ces jeunes et pour ceux qui comme moi veulent faire émerger l'élite de la société de demain de ces quartiers-là, et le désenclavement. Vous, les élus locaux, les élus de terrain, vous êtes bien placés pour savoir que nous avons un problème au niveau du désenclavement, qu'il va nous falloir régler, et l'élaboration du plan " Respect et égalité " en tiendra compte.

Mme Marie-Hélène Amiable. Et quels moyens proposez-vous ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Il faut utiliser évidemment tous les leviers pour lutter contre le fléau du chômage des jeunes. Parce que vous tous, vous en connaissez les conséquences chez certains jeunes. (*" Et avec quels moyens ? " sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. Merci de conclure, madame la secrétaire d'État.

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Si les outils de droit commun ne suffisent pas pour ramener le chômage des quartiers au niveau national, il faut s'attaquer aux difficultés spécifiques des jeunes des quartiers où les freins du retour vers l'emploi sont plus lourds qu'ailleurs.

M. Frédéric Cuvillier. Et concrètement ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Il faut notamment renforcer la lutte contre toutes les formes de discrimination.

M. le président. Je vous remercie de conclure, madame la secrétaire d'État.

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Je comprends, monsieur le président, mais pour une fois que je prends la parole ! (*Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Il faut aussi tout faire pour répondre à l'envie des jeunes d'entreprendre. Vous ne pouvez pas vous imaginer le nombre de jeunes qui ont envie de créer leur entreprise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union*

pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.) Je rappelle qu'un récent sondage a indiqué que 50 % des jeunes des quartiers aspirent à créer leur propre emploi.

M. Frédéric Cuvillier. Alors que faites-vous ?

Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville. Le plan " Respect et égalité des chances " sera et doit être une réponse forte !

Aussi je vous demande, mesdames, messieurs les députés, parce que vous êtes des élus de terrain et des responsables, de vous investir au maximum dans cette concertation ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 116

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er novembre 2007